

ABOLITION
ESCLAVAGE

MEMORIAL DE L'ABOLITION DE L'ESCLAVAGE
NANTES

**LE MÉMORIAL
DE L'ABOLITION DE
L'ESCLAVAGE
UN MONUMENT
POUR LES GÉNÉRATIONS
FUTURES**

GUIDE ENSEIGNANTS

www.memorial.nantes.fr





BIENVENUE AU MÉMORIAL DE L'ABOLITION DE L'ESCLAVAGE

Ce monument est l'un des plus importants au monde consacré à la traite négrière, à l'esclavage et à son abolition.

Le Mémorial de l'abolition de l'esclavage entend marquer de manière solennelle et durable le rapport de la ville de Nantes à son passé de premier port négrier de France mais surtout, il rend hommage à ceux qui ont lutté et luttent encore contre toutes les formes d'esclavage dans le monde.

Le Mémorial dépasse l'histoire nantaise : il est porteur d'un message universel de solidarité et de fraternité à l'intention des générations futures. Sa vocation n'est pas d'expliquer l'histoire mais de se souvenir et d'alerter, de servir de point de repère dans la construction d'une conscience collective refusant toute forme d'asservissement et affirmant la valeur universelle des droits de l'Homme.

esclavo

avo

esclave

slave

skla

sklavè

ave

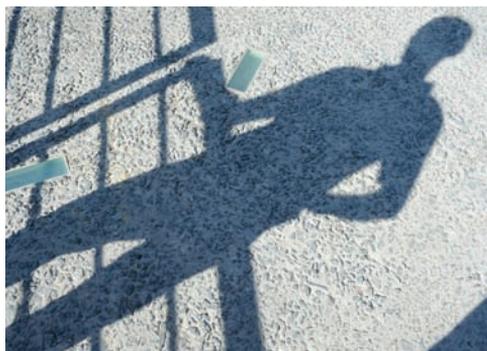
LA GENÈSE DU MÉMORIAL

En 2012, l'ouverture du Mémorial de l'abolition de l'esclavage marque symboliquement une période de plus de vingt-cinq ans pour la reconnaissance du passé négrier de Nantes.

Après un premier colloque international en 1985 organisé à l'initiative d'historiens, des Nantais, représentants associatifs et de la société civile entament avec la Municipalité une démarche volontaire pour explorer ce pan du passé, l'analyser, le comprendre et le présenter au public. En 1992, l'exposition « Les Anneaux de la Mémoire », avec plus de 400 000 visiteurs, est le symbole de cette mémoire retrouvée.

C'est lors du 150^e anniversaire de l'abolition de l'esclavage en 1998 que le Conseil municipal adopte le principe d'édifier un monument sur le quai de la Fosse. En 2002, le choix se porte sur Krzysztof Wodiczko, artiste engagé, né en Pologne en 1943, installé aux États-Unis depuis 1986. Le projet définitif est approuvé en 2005 au Conseil municipal.

L'initiative nantaise s'inscrit également dans un nouveau contexte national : par la loi du 21 mai 2001, l'État qualifie la traite négrière transatlantique de crime contre l'Humanité. Elle instaure en 2006 une journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions.



**LE MÉMORIAL EST OUVERT
AU PUBLIC DEPUIS
LE 25 MARS 2012**



UN PROJET POLITIQUE, ARTISTIQUE ET URBAIN

Un projet politique

Le Mémorial de l'abolition de l'esclavage, témoignage d'une mémoire assumée, dépasse le cadre de l'histoire locale. Hommage à ceux qui se dressèrent contre ce crime, hommage aux luttes d'hier et d'aujourd'hui, il est porteur d'un message universel de solidarité et de fraternité. Ce monument, d'envergure

internationale, veut être un point d'ancrage et de repère pour la construction d'une conscience collective refusant toute forme d'asservissement.

Un projet artistique

Les artistes concepteurs, Krzysztof Wodiczko et Julian Bonder, ont intégré toute cette dimension dans leur projet.

Des concepteurs de renom Krzysztof Wodiczko

Vidéaste d'origine polonaise né en 1943. Diplômé de l'école des Beaux-arts de Varsovie en 1968, Krzysztof Wodiczko a dirigé le département de design au Massachusetts Institute of Technology, à Boston. En 2010, il est professeur en résidence à l'Université de Harvard. Krzysztof Wodiczko pratique activement depuis les années 1980 un art éphémère urbain, en réalisant sur des façades d'édifices, symboles du pouvoir et de la puissance économique, des projections monumentales qui mettent en scène les exclus de la société : pauvres, clandestins, sans-abri.

Invité des biennales internationales d'art contemporain (Venise, Sao Paulo, Whitney...), il a reçu en 1998 le prix Hiroshima qui récompense chaque année un artiste pour sa contribution à la paix dans le monde.



Le monument est conçu « *comme une évocation métaphorique et émotionnelle de la lutte, principalement historique mais toujours actuelle, pour l'abolition de l'esclavage. Pour que cette évocation prenne forme, il faudra procéder à la transformation physique du site désigné et en renforcer le caractère symbolique. Relié spatialement et symboliquement au Palais de Justice par la passerelle Victor Schœlcher, le Mémorial affirmera l'importance du respect des droits de l'Homme* ».

Un projet urbain

Implanté dans un lieu qui vit partir des centaines d'expéditions de traite vers les côtes d'Afrique, le Mémorial est également un projet urbain qui vise à reconquérir les berges de la Loire. En s'inscrivant dans un espace qui avait perdu son rôle dans la ville, en lui donnant un sens hautement symbolique, le Mémorial trace de nouveaux axes de circulation et affirme la volonté de Nantes de construire au cœur de son tissu urbain l'image de sa mémoire et de sa conscience retrouvée.

Des concepteurs de renom

Julian Bonder

Julian Bonder, architecte, vit et enseigne à Boston. Il s'est concentré sur l'étude des relations entre la mémoire, les traumatismes et l'espace public. Initialement axé sur la mémoire de l'Holocauste, son travail englobe des projets traitant de la guerre civile, des droits civiques et de l'esclavage, ainsi que des événements du 11 septembre 2001.

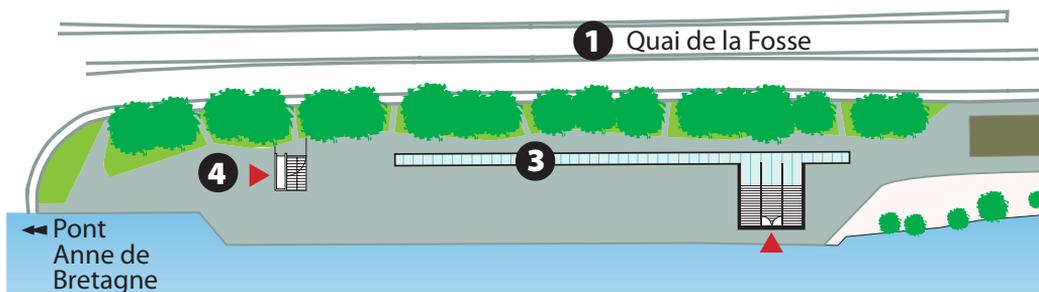
Il a mené différents projets de monuments dont le Centre des Etudes de l'Holocauste de l'Université de Clark, le Mémorial en hommage à Martin Luther King à Washington et le musée de l'Holocauste à Buenos Aires.

À LA DÉCOUVERTE DU MÉMORIAL

❶ Un site emblématique : le quai de la Fosse

La création du Mémorial est indissociable du passé négrier de la ville. Le choix du site n'est pas neutre. Face au palais de justice, jouxtant la passerelle piétonne Victor Schœlcher, le Mémorial se déroule sur le quai de la Fosse, où furent construits au 18^e siècle, des immeubles d'armateurs

et de négociants. Même si l'ensablement de la Loire ne permettait pas aux navires de fort tonnage d'accoster le long du quai de la Fosse (Mindin, Paimbœuf ou Couëron furent les véritables ports de départ et d'arrivée des navires négriers), ce lieu reste le symbole de l'activité portuaire de Nantes et du développement de son commerce colonial au 18^e siècle.



❷ Sur le quai, un parcours commémoratif : le rôle de Nantes dans l'histoire de la traite atlantique

Entre le pont Anne de Bretagne et la passerelle Victor Schœlcher s'étend une vaste esplanade de près de 7000 m². Ce lieu réhabilité en bord de Loire invite à la promenade. Dès les premiers pas, le visiteur remarque une multitude de plaques de verre disséminées au sol : une partie de ces 2000 plaques rappelle les quelque 1800 expéditions négrières nantaises,

aujourd'hui recensées par les historiens. Sur ces plaques, sont inscrits le nom du navire et sa date de départ de Nantes. Les 290 autres plaques donnent le nom de comptoirs négriers, de port d'escales et de ports de vente fréquentés par les négriers nantais. Le promeneur croise ainsi des noms de lieux lointains qui tous furent touchés par la traite et l'esclavage. Et peu à peu, au rythme de ses pas, il prend conscience de l'ampleur de ce trafic qui prit une dimension planétaire.



3 Sous le quai, un parcours méditatif pour se recueillir et se mobiliser : le passage, un hommage aux luttes passées, présentes et futures contre l'asservissement.

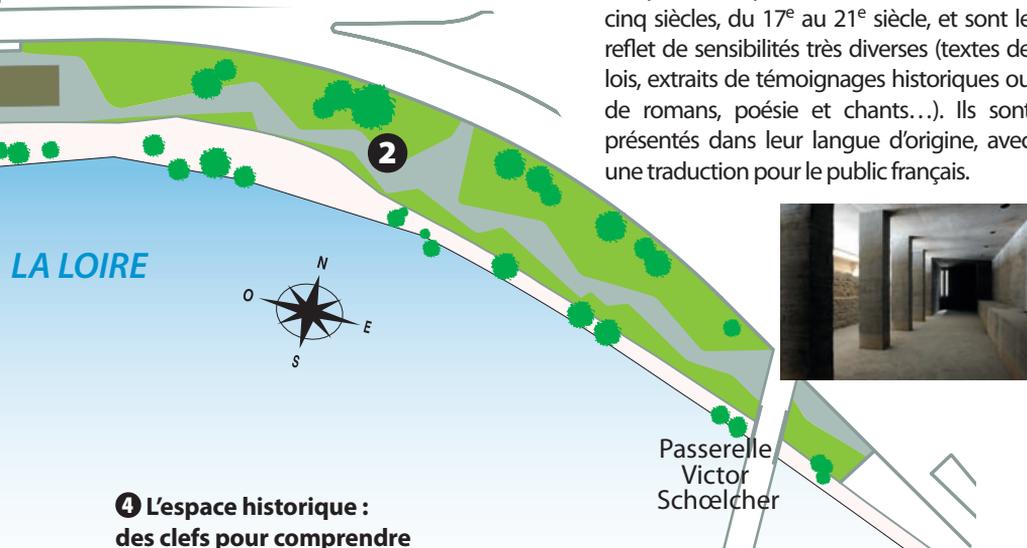
À partir de l'esplanade, le visiteur emprunte un vaste escalier qui le conduit vers le passage souterrain, cœur du Mémorial. Il est accueilli par un extrait de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, texte d'une portée toute particulière. Il constitue l'introduction au message développé dans le passage, il est au cœur de la problématique de l'esclavage et de la dignité humaine, il porte l'universalité du monument.

« Nul ne sera tenu en esclavage ni en servitude ; l'esclavage et la traite des esclaves sont interdits sous toutes leurs formes. »

Article 4, Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, Nations Unies, 10 décembre 1948.

Pénétrant dans le passage souterrain, on aperçoit la Loire, au-dessus du quai ancien du 19^e siècle. Une immense plaque de verre inclinée à 45° court sur 90 mètres de long. Elle est le support d'une sélection de textes qui portent le message même du Mémorial : *« Des voix, partout et en tous temps, se sont élevées et s'élèvent encore contre l'esclavage ».*

Les textes choisis proviennent de tous les continents touchés par la traite (Europe, Afrique, Amériques, Océan Indien), couvrent cinq siècles, du 17^e au 21^e siècle, et sont le reflet de sensibilités très diverses (textes de lois, extraits de témoignages historiques ou de romans, poésie et chants...). Ils sont présentés dans leur langue d'origine, avec une traduction pour le public français.



4 L'espace historique : des clefs pour comprendre

Situé dans le prolongement du parcours méditatif, cet espace est destiné à donner au visiteur un certain nombre de clés de compréhension de la traite négrière. Ce phénomène complexe est replacé dans son contexte historique et géographique grâce à quelques données chiffrées et repères chronologiques : définition de l'esclavage et de la traite négrière atlantique, nombre de victimes... Une grande carte synthétise les principales routes maritimes de la traite atlantique et indique les ports négriers européens, les zones d'achat de captifs et comptoirs de traite en Afrique, les ports de débarquement des captifs en Amérique, aux Antilles et en Océan Indien.

Un long ruban rouge court sur toute la longueur des murs, laissant place à une chronologie faisant mention des dates d'abolition de la traite et de l'esclavage à travers le monde, sur plus de 200 ans, du 18^e au 20^e siècle.

EN LIEN AVEC LE MÉMORIAL,

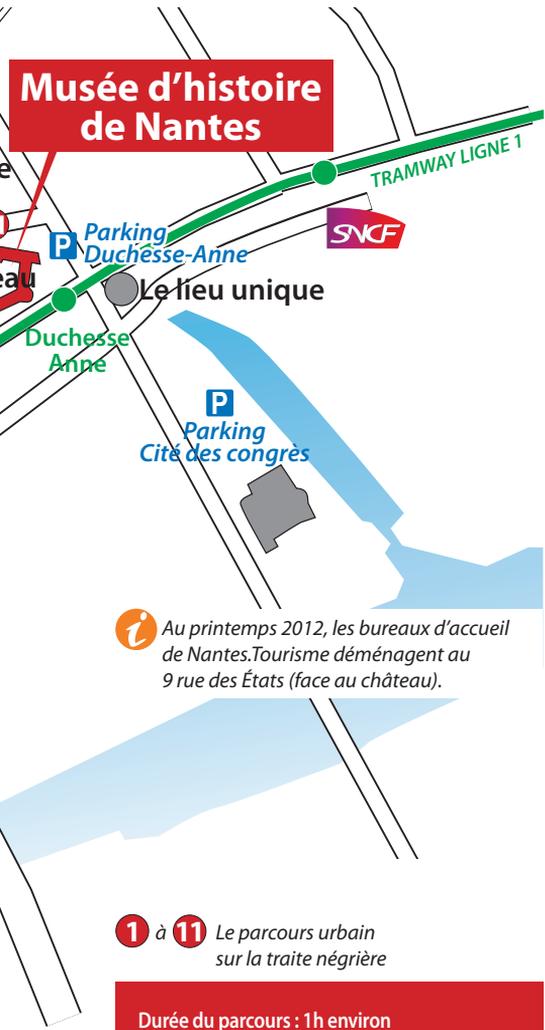


UN PARCOURS URBAIN ENTRE HISTOIRE ET MÉMOIRE

En lien avec le Mémorial, la Ville de Nantes a souhaité créer un parcours urbain sur le thème de « Nantes et la traite négrière ». Ce parcours d'1,5 km, jalonné de 11 panneaux de signalétique patrimoniale, relie symboliquement le Mémorial, lieu de mémoire, au Château des ducs de Bretagne, lieu d'Histoire.

Il permet d'évoquer la traite négrière dans ses dimensions historique et mémorielle. Situés dans des lieux emblématiques de la ville, comme le quai de la Fosse ou l'île Feydeau, les différents panneaux évoquent le fonctionnement de la traite négrière, son développement à Nantes, ses retombées pour la ville tant sur le plan

Musée d'histoire de Nantes



i Au printemps 2012, les bureaux d'accueil de Nantes.Tourisme déménagent au 9 rue des États (face au château).

1 à 11 Le parcours urbain sur la traite négrière

Durée du parcours : 1h environ
 Dépliant disponible en français, anglais et espagnol, téléchargeable sur le site www.memorial.nantes.fr

économique qu'urbain. Il met en lumière les acteurs de la traite négrière. Sont également présentées l'histoire des abolitions en France et les résistances aux abolitions. La signalétique évoque aussi l'esclavage contemporain et le travail de mémoire engagé à Nantes depuis 25 ans et dont le Mémorial constitue une étape majeure.



Le mobilier de parcours urbain sur la traite négrière

LE MUSÉE D'HISTOIRE DE NANTES, UN LIEU POUR COMPRENDRE



© Patricia Breen

La traite des Noirs et l'esclavage font partie de l'histoire de la ville et de son identité. Du 17^e au 19^e siècle, la traite des Noirs occupe une place déterminante dans le commerce nantais et contribue à enrichir la ville. Le musée d'histoire de Nantes, au sein du Château des ducs de Bretagne, la présente dans le parcours permanent. En explorant douze salles du musée, les élèves découvrent quel rôle Nantes a joué dans l'Europe négrière et comment se déroule une campagne de traite, qui sont les armateurs et négociants à l'origine de ce commerce, comment se déroulent la vente des esclaves et leur vie dans les plantations. Pour évoquer cette histoire, plusieurs points sont importants. En premier lieu, ne pas réduire la traite des Noirs à celle qui s'est développée depuis Nantes, mais

la replacer dans le contexte de ce qu'ont été la France et l'Europe négrières. L'analyse de cet épisode historique n'est pas restreinte à ce que Français et Européens peuvent exprimer sur le sujet. La parole est donnée, dans le musée, à une documentaliste martiniquaise et à un universitaire africain qui apportent d'autres approches de la question. Enfin, le caractère particulièrement douloureux de cette histoire n'est pas nié. Aujourd'hui, la traite des Noirs constitue un axe majeur de développement du musée.



Pour faciliter le repérage du parcours thématique sur la traite des Noirs et l'esclavage, un logo spécifique est placé à côté des objets, des vitrines et des multimédias en lien avec ce thème.



Jeune esclave en habit républicain - Musée d'histoire de Nantes

Parcours pédagogique

HISTOIRE ET MÉMOIRE DE LA TRAITE DES NOIRS, DE L'ESCLAVAGE ET DE LEURS ABOLITIONS

NIVEAUX : COLLÈGE, LYCÉE GÉNÉRAL ET PROFESSIONNEL

Le Mémorial de l'abolition de l'esclavage est un espace commémoratif qui invite au recueillement et à la méditation. Il n'est ni un musée, ni un centre de documentation ou de recherches. En tant que lieu de mémoire, il interpelle le visiteur, l'invite à ne pas oublier et à poursuivre la lutte en faveur des droits fondamentaux de l'Homme. Pendant du Mémorial, le Château des ducs de Bretagne abrite le musée d'histoire de Nantes, lieu d'histoire qui porte un discours pédagogique sur la traite négrière nantaise. Visiter les salles d'exposition permanente du musée est un préalable indispensable à

la découverte du Mémorial. De l'histoire à la mémoire, les élèves chemineront à travers la ville pour découvrir quelles relations Nantes a entretenues et entretient encore avec l'histoire de la traite négrière, de l'esclavage et leurs abolitions. Ce parcours pédagogique se décline en trois temps **sur une journée**.

Objectifs :

- *avoir des clés de compréhension historique de la traite négrière et de l'esclavage,*
- *replacer le commerce négrier dans le cadre plus large du système colonial et appréhender la place de Nantes dans ce commerce,*
- *expliquer le fonctionnement de ce commerce, ses acteurs et ses bénéficiaires,*
- *découvrir Nantes, ses quartiers et ses sites en lien avec ce passé,*
- *comprendre la construction d'une mémoire : Nantes et son passé négrier,*
- *proposer une découverte sensible du Mémorial en tant que lieu de mémoire,*
- *sensibiliser au message citoyen en faveur des droits de l'Homme.*



Pour vous aider à préparer votre visite, des ressources et des supports pédagogiques sont disponibles sur le site Internet du Mémorial www.memorial.nantes.fr

MATIN

Au musée d'histoire de Nantes, parcours dans l'exposition permanente (1h30)

Thèmes : les débuts du commerce colonial ; Nantes premier port négrier de France (18^e-19^e siècles) ; les étapes d'une campagne de traite ; le circuit de la traite ; le système esclavagiste ; les idées abolitionnistes et la traite illégale ; la difficile acceptation du passé négrier nantais.

APRÈS-MIDI

Dans la ville, parcours entre le Château des ducs de Bretagne et le Mémorial (1h45)

Thèmes : développement économique et développement urbain de Nantes au temps de la traite ; l'île Feydeau un nouveau quartier pour ces Messieurs du commerce ; le quai de la Fosse symbole de l'activité portuaire au 18^e siècle ; les Noirs à Nantes au 18^e siècle entre mythes et réalité ; les bénéficiaires de la traite à Nantes ; les institutions du négoce : l'exemple de la Bourse ; la construction de la mémoire de la traite négrière à Nantes.

Sur le quai de la Fosse, visite du Mémorial de l'abolition de l'esclavage (45 mn)

Thèmes : le Mémorial, un monument et une œuvre d'art pour servir la mémoire ; un espace commémoratif pour se souvenir ; un espace méditatif pour prendre conscience de l'universalité de la lutte ; un lieu pour dénoncer l'esclavage d'hier et d'aujourd'hui ; un lieu de réflexion citoyenne en faveur des droits de l'Homme.

Pour les primaires (cycle 3), la visite au musée d'histoire est autonome ou en visite guidée. La visite du Mémorial est uniquement en autonomie. Nous vous conseillons de dissocier la visite historique sur la traite des Noirs et l'esclavage au musée d'histoire de Nantes, de la visite commémorative (Mémorial) afin d'éviter toute confusion entre histoire et mémoire.

LES LIENS AUX PROGRAMMES SCOLAIRES

PREMIER DEGRE CYCLE 3

Domaine d'enseignement / Compétences

> Compétence 5 : la culture humaniste

- Identifier les principales périodes de l'histoire étudiée, mémoriser quelques repères chronologiques pour les situer les uns par rapport aux autres en connaissant une ou deux de leurs caractéristiques majeures.

- Exprimer ses émotions et préférences face à une œuvre d'art, en utilisant ses connaissances.

> Compétence 6 : les compétences sociales et civiques

Avoir conscience de la dignité de la personne humaine et en tirer les conséquences au quotidien.

SECOND DEGRE

Le parcours pédagogique *Histoire et mémoire de la traite des Noirs, de l'esclavage et leurs abolitions* propose des thèmes d'étude directement en lien avec les programmes d'Histoire, d'Education Civique et de Lettres.

Collèges

Histoire, en 4^e

Partie I / L'Europe et le monde au 18^e siècle :

> Thème 1 : l'Europe dans le monde au début du 18^e siècle

> Thème 2 : l'Europe des Lumières

> Thème 3 : les traites négrières et l'esclavage

> Thème 4 : les difficultés de la monarchie sous Louis XVI

Partie II / La Révolution et l'Empire :

> Thème 1 : les temps forts de la Révolution

> Thème 2 : la fondation d'une France nouvelle pendant la Révolution et l'Empire

Partie III / Le 19^e siècle :

> Thème 2 : l'évolution politique de la France, 1815-1914

Education Civique, en 5^e

Partie II / L'Égalité, une valeur en construction :

> Thème 1 : l'égalité, un principe républicain

Education Civique, en 4^e

Partie I / L'exercice des libertés en France :

> Thème 1 : les libertés individuelles et collectives

Partie II / Droit et justice en France :

> Thème 2 : la justice garante du respect du droit

Au-delà d'une approche par discipline d'enseignement, le Mémorial offre la possibilité d'approches croisées pouvant associer histoire, histoire des arts, éducation civique, éducation artistique, lettres, langues, géographie... C'est pourquoi nous vous invitons à construire des projets pluridisciplinaires qui seront l'occasion d'une expression personnelle ou collective des élèves.

Programmes 2008 (extraits) :

Histoire

- > Les temps modernes
- > Les temps des découvertes et des premiers empires coloniaux, la traite des noirs et l'esclavage
- > La Révolution française et le 19^e siècle
l'installation de la démocratie et de la république
- > 1848 : abolition de l'esclavage

Pratiques artistiques

La sensibilité artistique et les capacités d'expression des élèves sont développées par la rencontre et l'étude d'œuvres relevant des différentes composantes esthétiques, temporelles et géographiques de l'histoire des arts ; ici les arts de l'espace de notre époque (ouvrage d'art).

Lycées (LGT)

Histoire, en Seconde

- > Thème 5 : révolutions, libertés, nations à l'aube de l'époque contemporaine
- > Questions obligatoires : libertés et nations en France et en Europe dans la première moitié du 19^e siècle ; les abolitions de la traite et de l'esclavage et leur application.

ECJS (Education Civique Juridique et Sociale), en Seconde

- > Thème 2 : le citoyen et la Loi
- > Thème 3 : le citoyen et la justice

EDE Littérature et Société (Enseignement d'Exploration), en Seconde

- > Thème 1 : regards sur l'autre et sur l'ailleurs
- > Thème 2 : écrire pour changer le monde : l'écrivain et les grands débats de société

Lycées professionnels

Histoire, en Seconde professionnelle

Sujet d'étude 3.

Le premier empire colonial français, 16^e-18^e siècle

Situations :

- Nantes et le commerce triangulaire
- Une plantation

Éducation Civique, en Seconde professionnelle

- > Thème 3 : égalité, différences, discriminations

Français, en Première professionnelle

- > Thème : les philosophes des Lumières et le combat contre l'injustice
 - Une action juste l'est-elle pour tout le monde ?
 - En quoi les écrits des philosophes des Lumières permettent-ils l'élaboration d'un jugement argumenté ?
 - Les mots ont-ils le pouvoir de rendre la société plus juste ?

QUESTIONS PRATIQUES

Comment visiter le Mémorial ?

- > Le Mémorial est un lieu de recueillement. C'est pourquoi nous vous conseillons de l'aborder par une approche sensible et civique avec votre classe.
 - > Pour découvrir l'espace commémoratif et l'espace méditatif, prévoyez au minimum 45 minutes.
 - > En visite libre, il n'est pas nécessaire de réserver.
 - > Pour vous aider à préparer votre visite, des fiches pédagogiques sont téléchargeables sur le site internet www.memorial.nantes.fr, rubrique enseignants. Vous y trouverez aussi le calendrier des réunions d'information programmées le mercredi. Nous vous conseillons de découvrir le mémorial avant toute visite avec votre classe.
 - > Le site ne possède ni toilettes, ni vestiaire, ni espace de pique-nique abrité. Il n'y a pas d'accueil physique sur place.
-

Quelle est la meilleure période pour venir au Mémorial ?

- > La période de plus forte fréquentation des groupes se situe d'avril à juin. Nous vous conseillons donc de venir entre septembre et mars, si votre programme vous le permet.
 - > Les jours de forte fréquentation des groupes se situent le mardi et le jeudi. Nous vous conseillons donc de venir le lundi, le mercredi ou le vendredi, si votre planning vous le permet.
 - > L'espace commémoratif est sur un quai. Vêtements chauds et parapluies peuvent être nécessaires en fonction des conditions météorologiques.
-

Comment articuler la visite du parcours thématique sur la traite des Noirs et de l'esclavage au musée d'histoire de Nantes et la visite du Mémorial ?

- > Pour les classes de collèges et de lycées, les deux visites peuvent être associées ou dissociées en fonction de vos contraintes de planning.
 - > Pour les classes de primaires, voir recommandations p. 15.
-

Combien de temps à l'avance dois-je réserver la visite de musée d'histoire de Nantes ?

- > Dès que vous connaissez votre date de venue ainsi que le nombre d'élèves et d'accompagnateurs.
-

Quelles sont les modalités de paiement lorsqu'on réserve la visite thématique, Histoire et mémoire : de la traite des Noirs, de l'esclavage et de leurs abolitions ?

- > Vous pouvez régler au château ou de façon différée.
 - > Pour le paiement en différé, le bon de commande signé où figure le cachet d'établissement devra impérativement être envoyé avant le jour de la visite au service réservation.
-

Combien dois-je prévoir d'accompagnateurs ?

- > Nous vous conseillons de prévoir un accompagnateur pour dix élèves.

TARIFS

Il y a deux façons de découvrir le Mémorial

- > En visite libre, l'entrée est gratuite sans réservation.
- > En visite accompagnée par un médiateur culturel du château avec une réservation obligatoire, **uniquement sur un parcours à la journée pour les classes de collèges et de lycées sur le thème : *Histoire et mémoire de la traite des Noirs, de l'esclavage et de leurs abolitions*** (descriptif page 15 du programme)

Entrée gratuite pour la classe

Visite guidée/journée : 50 € pour les Nantais

Visite guidée/journée : 70 € pour les non Nantais

ACCÈS

Pour les élèves en situation de handicap, le lieu est accessible. L'espace méditatif situé sous le quai est accessible aux élèves à mobilité réduite grâce à un ascenseur. L'ambiance sonore et visuelle apporte un confort de visite pour les personnes déficientes visuelles ou auditives.

QUELQUES RECOMMANDATIONS

- > Il incombe à l'enseignant responsable de groupe de sensibiliser les élèves sur la nature du site : c'est un lieu de recueillement. Il doit veiller au respect des autres visiteurs par une conduite adaptée.
- > Il est interdit de courir, de crier, de téléphoner, de fumer, de manger ou de boire à l'intérieur de l'espace commémoratif sous le quai.
- > Pour remplir les fiches ou questionnaires, les élèves ne doivent utiliser que des crayons à mine graphite.
- > Les photos et les vidéos sont autorisées.
- > Il vous est demandé de prévoir un encadrement suffisant par des adultes, notamment pour les classes de primaires.

Pour en savoir plus, consulter le site internet
www.memorial.nantes.fr, rubrique enseignants

ABOLITION ESCLAVAGE

MEMORIAL DE L'ABOLITION DE L'ESCLAVAGE
NANTES

Renseignements et réservations groupes scolaires

Le Voyage à Nantes

1-3 rue Crucy

BP 92 211- 44022 Nantes cedex 1

T. : 02 40 20 60 11

Fax : 02 51 17 48 65

Courriel : groupes@nantes-tourisme.com